

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du CSAL d: pour avis
2. Bilan d'exécution du budget départemental 2024, et présentation du budget prévisionnel 2025 : pour information.
3. : Formation professionnelle : Bilan 2024 :*pour information*. Projet de plan local de formation 2025_: *pour avis*.
4. Projet Immobilier Bâtiment Guichard : Pour information.
5. Actualités et Questions diverses

1) Approbation des procès-verbaux des CSAL des 15 avril et 6 mai 2025 : pour avis

Vote POUR de FO et de l'alliance **CFDT-CFTC** (*Solidaires et la CGT n'ont pas pris part au vote en raison de leur absence à la seconde convocation*)

2) Bilan d'exécution du budget départemental 2024, et présentation du budget prévisionnel 2025 : pour information.

L'application d'une mesure d'économie de 10 milliards d'euro en 2024 décidée par le gouvernement le 21 février 2024 s'est traduite par une baisse de 5 % de la composante "agents" de la DGF de chaque direction, soit - 97 630 € pour la DDFIP du Puy de Dôme.

Les dépenses se répartissent de la façon suivante :

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses immobilières :	53 %	57 %	52 %	48 %	51 %
dont loyers non budgétaires :	13 %	11 %	1 %	1 %	1 %
dont services (ménage, destruction des déchets) :	11 %	10 %	11 %	11 %	14 %
Dépenses métiers :	24 %	20 %	22 %	21 %	24 %
dont dépenses d'affranchissement :	12 %	11 %	12 %	11 %	11 %
dont frais de déplacement missions (hors formation) :	8 %	7,5 %	8 %	8,6 %	10 %
Dépenses informatiques :	9 %	5 %	6 %	10 %	4 %
Dépenses de fonctionnement courant :	14 %	14 %	21 %	20 %	20 %
dont formation :	2 %	2 %	6 %	5 %	9 %
dont achats-location entretien matériel	3 %	7 %	9 %	8 %	4 %

Budget 2024 :

La consommation 2024 d'autorisation d'engagement (AE) de la DDFIP 63 s'élève à 2 769 893 €, soit 100 % des crédits alloués (y compris crédits immobiliers),
Les Crédits de Paiement(CP) de l'année ont été consommés pour 3 027 884 €, soit 100 % des crédits notifiés.

Les dépenses immobilières réalisées :

- Réhabilitation du plateau du 1^{er} étage de Berthelot suite au désamiantage,
- mise en place de vidéophone et automatisation des portails en journée à Berthelot: 8,9 K
- création d'un chemin de fuite à Issoire et cloisonnement de l'accueil : 14,7 K€
- vidéophone sur portillon arrière et boîtier codé sur le portail à Thiers : 7 K€

À noter que les frais de justice progressent de 50 %, en raison d'un recours plus important aux huissiers de justice (en particuliers, suite à l'augmentation des saisies immobilières).

Budget 2025 :

La DGF initiale 2025 s'élève à :

- en AE à 2 457 295 €, soit en augmentation de 2 % par rapport à la DGF 2024
- en CP à 2 581 565 €.

Des nouvelles dépenses immobilières :

- Passage en LED sur la totalité des bâtiments de Thiers et Issoire permettra de réduire les dépenses électriques.
- remise en état du 1^{er} étage de l'aile A de Berthelot suite au désamiantage, cloisonnement du plateau et installation électrique des postes de travail pour accueillir l'arrivée de la Trésorerie Hospitalière en avril 2026.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du toit du site de RIOM par l'intermédiaire de l'AGILE. Le surplus de production de Riom ne pourra pas bénéficier au réseau DDFIP 63 (maximum 2 kms)

*L'alliance **CFDT-CFTC** s'est fait le porte-parole des agents rencontrés en visite de service fin mai 2025, et a indiqué qu'il était indispensable d'associer tous les agents aux réunions de travail ayant attrait à leur installation sur ce nouveau site. Afin que tous sujets d'ordre pratiques soient abordés et que les agents soient le mieux préparés à ce changement.*

3) Formation professionnelle : Bilan 2024 :pour information. Projet de plan local de formation 2025 : pour avis.

L'activité de la formation professionnelle concerne la formation initiale et continue des personnels, qui se déroule majoritairement au niveau local, voire régional.

11 mesures d'accompagnement sur sites se sont déroulées pour aider 94 agents à mieux appréhender le nouvel outil [Sem@for](#), pour qu'ils puissent bien saisir leurs demandes de formations.

Le nombre de jours de formation a augmenté + 51,5 % entre 2023 et 2024, et 19 agents n'ont suivi aucune action de formation entre 2022 et 2024.

A noter, que chaque agent nouvellement affecté est automatiquement intégré au parcours de formation « OKAPI »

L'équipe locale de formation professionnelle est composée de 80 agents en postes dans différentes structures, dont 37 ont animés des formations (contre 56 en 2023). Le service de la formation peine à recruter de nouveaux formateurs alors qu'il y a nécessité à les renouveler : N'hésitez pas à rejoindre le vivier de ces professionnels, si vous le souhaitez (Une formation pédagogique et métiers est dispensée, et une rémunération associée).

La formation initiale a accueilli comme stagiaires, 2 inspecteurs et 16 contrôleurs, 21 agents et 3 pactes.

La DDFIP 63 a aussi accepté 20 stagiaires de l'enseignement supérieur et 30 de l'enseignement secondaire, 5 stagiaires collégiens, et 6 auditeurs étrangers et 1 agent C en stage d'immersion, venue de Saint-Pierre et Miquelon ; Elle a également engagé 8 apprentis et 5 volontaires « service Civique ».

Le service de la formation professionnelle gère également les préparations des concours (48 agents inscrits, 32 ont suivi le stage présentiel, 20 candidats ont bénéficié de l'oral blanc).

L'alliance **CFDT-CFTC** tient à remercier l'engagement et le professionnalisme de tous les intervenants,

L'alliance **CFDT-CFTC** rappelle l'importance de se saisir de ces outils de formations en s'appropriant l'applicatif SEM@FOR,

Il est important que chaque agent s'inscrivant à une formation, ait conscience que celle-ci peut se dérouler hors du département et qu'il soit en capacité de rejoindre le lieu de formation.

Le catalogue des formations proposées en 2024 est consultable sur : Ulysse 63 / Les missions / Pôle pilotage et Ressources / Ressources humaines et formation professionnelle / Formation-concours /programme inter-régional de formations.

L'alliance **CFDT-CFTC** a voté pour le PLF 2025 car la formation continue est un dispositif indispensable pour que les collègues augmentent leurs compétences et remplissent leur « boîte à outil » métiers.

Enfin, l'alliance **CFDT-CFTC** vous indique que la plateforme MENTOR m'est à votre dispositif un choix très complet et qualitatif de formations interministérielles, en ligne : <https://mentor.gouv.fr/>

4) Projet Immobilier Bâtiment Guichard : Pour information.

Enjeux du projet :

- Adapter le bâtiment aux impératifs écologiques et aux réglementations
- Aligner la performance immobilière d'un site domanial stratégique avec les orientations de la politique immobilière de l'État
- Mettre en œuvre le schéma directeur immobilier régional 2023-2027

Objectifs du projet :

- Regroupement des services DDFiP 63 et DISI/ESI vers le site « Guichard »
- Libération du bien domanial « Parlette »
- Amélioration de la performance énergétique du bâtiment : - 78 % d'économie à l'échelle du projet.
- Aménagements en nouveaux espaces de travail (accueil de services d'autres ministères)

Planning prévisionnel :

- 2026 : Consultations, analyses et négociations pour mise en place du marché de travaux en marché global de performance
- 1^{er} semestre 2027 : Études
- 2^o semestre 2027 et 2028 : réalisation des travaux
- Début 2029 : réception et installation des services

4) Actualités et questions diverses.

* Bilan de la campagne IR : Le Directeur remercie les agents pour la réussite de cette campagne (74,8 % de taux de décrochés téléphonique et le 63 est le 1^{er} département en termes de département renfort),

Il a été constaté une augmentation des e-contact et une baisse de fréquentation des Espaces France Services, dans lesquels les agents des SIP du département effectuent des permanences.

* L'alliance **CFDT-CFTC** a proposé la réalisation d'affiches A4 à positionner aux 3 guichets de la caisse du SGC Clermont Métropole et Amendes, rappelant « le choix de la courtoisie et du respect ».

Dans le cadre de la protection et la sécurité des agents, les affiches « Tolérance zéro contre les incivilités » seront maintenues en format A3, et exposées dans les zones d'attente des usagers.

* Le dispositif de la Rupture conventionnelle doit prendre fin au 31/12/2025. A ce jour, aucune information sur le report de ce système a une date ultérieure.

Vous avez des questions ? Des suggestions ? N'hésitez pas à nous contacter.

*Vos représentants élus de l'alliance **CFDT-CFTC** :*

Cécile BRETTE / Jean-Christophe LAGNIER

Contact : cfdt.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr ou cftc.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr